

le secours du clergé de la Province de Québec, revenons, auprès de Votre Grandeur, solliciter deux faveurs :

La première est qu'elle prenne part aux délibérations qui auront lieu, le 18 octobre prochain, à Saint-Hyacinthe, sur le projet de constitution qui a été préparé pour cette Société ;

La seconde sera d'inviter messieurs les curés d'être présents à ces délibérations, et, par leur entremise, les cultivateurs et les colons de leurs paroisses qui sont désireux de prendre part à ces délibérations.

Afin de donner à tous, en ce jour, accès facile à Saint-Hyacinthe, nous avons obtenu une réduction sur les chemins de fer suivants, savoir : Grand Tronc, Pacifique Canadien, Intercolonial, pour toute la Province.

Cette diminution sera publiée sur les journaux et aux gares de ces chemins de fer. Enfin pour que cette réunion ait son cachet de catholicité, il y aura, ce jour-là, grand' messe à la cathédrale et sermon par Sa Grandeur Mgr Decelles.

Avec très grande considération, de Votre Grandeur, les très humbles serviteurs, membres du comité provisoire.

L.-THÉOP. DESCARRIES,

J.-L. BEAUREGARD,

E.-F. BOUDREAU,

P.-J.-S. PELTIER, N. P., SEC. PROV.

Sainte-Anne-de-Stukely.

P.-O. Rochelle, 16 septembre 1900.

Archevêché de Montréal, le 22 septembre 1900.

M. P.-J.-S. Peltier, N. P.

Sainte-Anne-de-Stukely.

Monsieur,

Mgr l'archevêque a reçu la lettre que lui a adressée le comité provisoire de la Société Provinciale d'Agriculture et de Colonisation.